

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

15703

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03074

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL AKRAMINE EL Mostafa

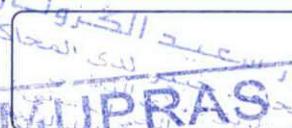
Date de naissance : 01/07/1953

Adresse : N° 15 ; 1MM 24 ; W/9 3 ; EL OULEMA - CASA

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18 DEC 2019

Nom et prénom du malade : B.B JAN 2019 EL Mostafa Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ACCUEIL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 18/12/2019 à CASA

Le : 18/12/2019

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OUIMERRABII	18/12/18	142x10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ORL.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Saïd GZOULI

Me decin Assermenté
Expert près les Tribunaux

الدكتور سعيد الكزوبي

طبيب محلـف
خـبرـلـدـيـالـمـاـكـ

les Tribunaux

les Appareils

les Magistrats

Casablanca, le : 17 8 DECE 2019 في : الدارالبيضاء،

He set
17/1

2. Urgent (S)
17/12/11

PHARMACIE OUIMERRABII

49, Boulevard OUM FAROUK HAY HASSAN 40000
CASABLANCA - Tel: 05 22 92 88 77 - Fax: 05 22 92 88 77

5.4

~~PHARMACEUTICALS~~ ~~14200~~ ~~1000000000~~

60، طريق مولاي التهامي (قرب مصحة الضمان الاجتماعي) مازولا - الحي الحسني - الدار البيضاء
60, Route Moulay Thami (à côté de la Polyclinique Hay Hassani), Mazola - Hay Hassani - Casablanca
Tél. : 05 22.90.70.88 - الهاتف: E-mail : drgza@gmail.com

ALZOLE® 20 mg

Oméprazole

LOT : 171
PER : NOV 2020
PPV : 85 DH 00

COMPOSITION :

Oméprazole (DCI)..... 20 mg par gélule.
Excipients asp..... 1 gélule

FORMES ET PRÉSENTATIONS :

Gélules contenant des microgranules gastrorésistants : boîte de 7, 14 et 28 gélules.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE :

Anti-sécrétoré gastrique.

Inhibiteur de la pompe à protons (A : appareil digestif et métabolisme).

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES :

Adulte :

- En association à une bithérapie antibiotique, éradication de *Helicobacter pylori* en cas de maladie ulcéreuse gastroduodénale.
- Ulcère duodénal évolutif.
- Ulcère gastrique évolutif.
- Oesophagite érosive ou ulcéreuse symptomatique par reflux gastro-oesophagien.
- Traitement symptomatique du reflux gastro-oesophagien associé ou non à une oesophagite.
- Traitement d'entretien des ulcères duodénaux chez les patients non infectés par *Helicobacter pylori* ou chez qui l'éradication n'a pas été possible.
- Traitement d'entretien des oesophagites par reflux gastro-oesophagien.
- Syndrome de Zollinger-Ellison.
- Traitement des lésions gastroduodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens lorsque la poursuite des anti-inflammatoires est indispensable.
- Traitement préventif des lésions gastroduodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens chez les patients à risque (notamment âge supérieur à 65 ans, antécédents d'ulcère gastroduodénal) pour lesquels un traitement anti-inflammatoire est dispensable

POSÉOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION :

Les gélules peuvent être prises au cours d'un repas ou à jeun.

Adulte :

- Eradication de *Helicobacter pylori* en cas de maladie ulcéreuse gastroduodénale : sont recommandés les schémas posologiques suivants :
 - Soit 1 gélule d'Alzole 20 mg matin et soir associée à clarithromycine 500 mg matin et soir et à amoxicilline 1000 mg matin et soir, pendant 7 jours ;
 - Soit 1 gélule d'Alzole 20 mg matin et soir associée à clarithromycine 500 mg matin et soir et à métronidazole ou tinidazole 500 mg matin et soir, pendant 7 jours ;

Cette trithérapie sera suivie par 1 gélule d'Alzole 20 mg par jour pendant 3 semaines supplémentaires en cas d'ulcère duodénal évolutif ou 3 à 5 semaines supplémentaires en cas d'ulcère gastrique évolutif.

L'efficacité du traitement dépend du respect du schéma posologique, notamment de la prise de la trithérapie durant les 7 jours.

• Ulcère duodénal évolutif :

- 1 gélule d'Alzole 20 mg par jour pendant 4 semaines.

• Ulcère gastrique évolutif :

- 1 gélule d'Alzole 20 mg par jour pendant 4 à 6 semaines.

• Oesophagite par reflux gastro-oesophagien :

- 1 gélule d'Alzole 20 mg par jour pendant 4 semaines, avec une éventuelle seconde période de 4 semaines, à la même posologie.

En cas d'oesophagite sévère (ulcérations circonférentielles), le passage à 40 mg d'Oméprazole en 2 prises peut être proposé en l'absence de cicatrisation et/ou en cas de persistance des symptômes, à l'issu d'un traitement initial de 4 semaines à la posologie de 20mg par jour.

• Syndrome de Zollinger-Ellison :

- La posologie recommandée est de 3 gélules d'Alzole 20 mg une fois par jour. Elle doit être ajustée individuellement et le traitement poursuivi aussi longtemps que nécessaire cliniquement.

• Pour des posologies supérieures à 80 mg par jour, la dose journalière devra être divisée et donnée en deux prises.

• Traitement des lésions gastro-duodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens :

- 1 gélule d'Alzole 20 mg par jour pendant 4 à 8 semaines.

• Traitement préventif des lésions gastro-duodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens :

- 1 gélule d'Alzole 20 mg par jour.

LOT:19113 PER:09/2022

PPU: 21,00 DH

5 mg de chlordiazépoxide : 7-chloro-2-méthylamino-5-phényl-3H-1,4-benzodiazépine-4-
oxyde et 2,5 mg de bromure de clidinium : bromure de 1-méthyl 3-benzoyloxyquinuclidinium
par dragée.

1 dragée contient 279 mg de glucides, correspondant à 406 K.J.

Propriétés :

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium se complètent dans leur action sur les troubles fonctionnels au niveau du tractus gastro-intestinal et des voies génito-urinaires. Le chlordiazépoxide, benzodiazépine bien tolérée, exerce un effet anxiolytique, tensiolytique et myorelaxant. Son emploi est indiqué lorsque l'anxiété et la tension psychique influent de manière causale ou secondaire sur le tableau clinique.

Le bromure de clidinium est un anticholinergique de synthèse. Il élimine les spasmes de la musculature lisse et inhibe l'activité sécrétatoire. L'association des deux principes actifs permet une action à la fois centrale et périphérique sur les symptômes que l'on observe lors de troubles fonctionnels survenant au niveau intestinal et au niveau des voies génito-urinaires. Dans de tels cas, elle entraîne une stabilisation rapide des fonctions neuro-végétatives.

Pharmacocinétique :

Après prise orale, le chlordiazépoxide est pratiquement entièrement absorbé et parvient en majeure partie sous forme inchangée dans la circulation. La concentration plasmatique maximale est atteinte en moyenne en l'espace de deux à quatre heures. A l'état d'équilibre le volume de distribution du chlordiazépoxide est de 0,3-0,4 l/kg de poids corporel. La liaison aux protéines plasmatiques atteint 93-97%. La substance inchangée ainsi que le desméthylchlordiazépoxide, principal métabolite pharmacologiquement actif, traversent rapidement les barrières hémato-encéphaliques et placentaires; ils passent également en petites quantités dans le lait maternel.

La demi-vie plasmatique du chlordiazépoxide est de 15 minutes environ pendant la phase de distribution et de dix heures environ pendant la phase d'élimination. La clairance plasmatique totale est de l'ordre de 0,3-0,5 ml/min/kg. Moins de 1% d'une dose orale est retrouvé dans l'urine sous forme de chlordiazépoxide inchangé. La désalkylation et l'hydroxylation hépatique du chlordiazépoxide donnent naissance aux métabolites suivants, pharmacologiquement actifs : desméthylchlordiazépoxide, démoxépam, desméthyldiazepam. Le démoxépam et le desméthyldiazepam sont éliminés sous forme de conjugués inactifs de l'acide glucuronique. Lors d'administration répétée, l'état d'équilibre du chlordiazépoxide inchangé s'installe en l'espace de trois jours, tandis que les métabolites s'accumulent beaucoup plus lentement.

Le bromure de clidinium est absorbé en majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin grêle, puis rapidement hydrolysé dans le foie en dérivé alcoolique comportant une amine quaternaire. Ce dérivé est éliminé dans l'urine et est également retrouvé dans les fèces au côté du bromure de clidinium inchangé. Une faible partie de la dose orale est soumise sous forme inchangée à une circulation entéro-hépatique. L'élimination dans l'urine s'effectue en deux phases, avec des demi-vies de respectivement 1½ et 20 heures en moyenne.

Indications :

Manifestations de l'anxiété s'accompagnant de troubles fonctionnels digestifs à composante spastique.

Posologie habituelle :

3-4 dragées par jour. Prendre le médicament de préférence une demi-heure avant les repas avec du liquide.

Directives posologiques particulières :

Patients âgés et faibles : commencer par 1-2 dragées par jour, puis augmenter peu à peu la posologie jusqu'à la dose optimale, efficace et tolérée.

Enfants : 1-2 dragées par jour, selon l'âge et l'affection à traiter. Les dragées peuvent être avalées entières ou écrasées, avec du liquide.

